

**VILLE DE L'ISLE-ADAM****Objet : Grève Journée du 07 Mars 2023 -
Ecole CASSAN**

La Ville l'Isle-Adam vous informe qu'un SERVICE MINIMUM sera assuré le **MARDI 07 MARS 2023**.

Vos enfants seront accueillis :

- De 7h00 à 8h30 et de 16h30 à 19h00 pour les prestations périscolaires à l'école CASSAN
- A partir de 08h30 jusque 16h30 : Les enfants seront emmenés par 2 animateurs au Centre de Loisirs Jean Paul Nomblot (Rue du Docteur Jean Cailleux), ils seront déposés par ces 2 animateurs à 16h30 à l'école CASSAN.

La cantine se tiendra sur l'Ecole Balzac.

Pour les parents qui souhaitent garder leurs enfants, merci d'informer au plus tôt le service enfance afin d'annuler les prestations périscolaires et de restauration scolaire